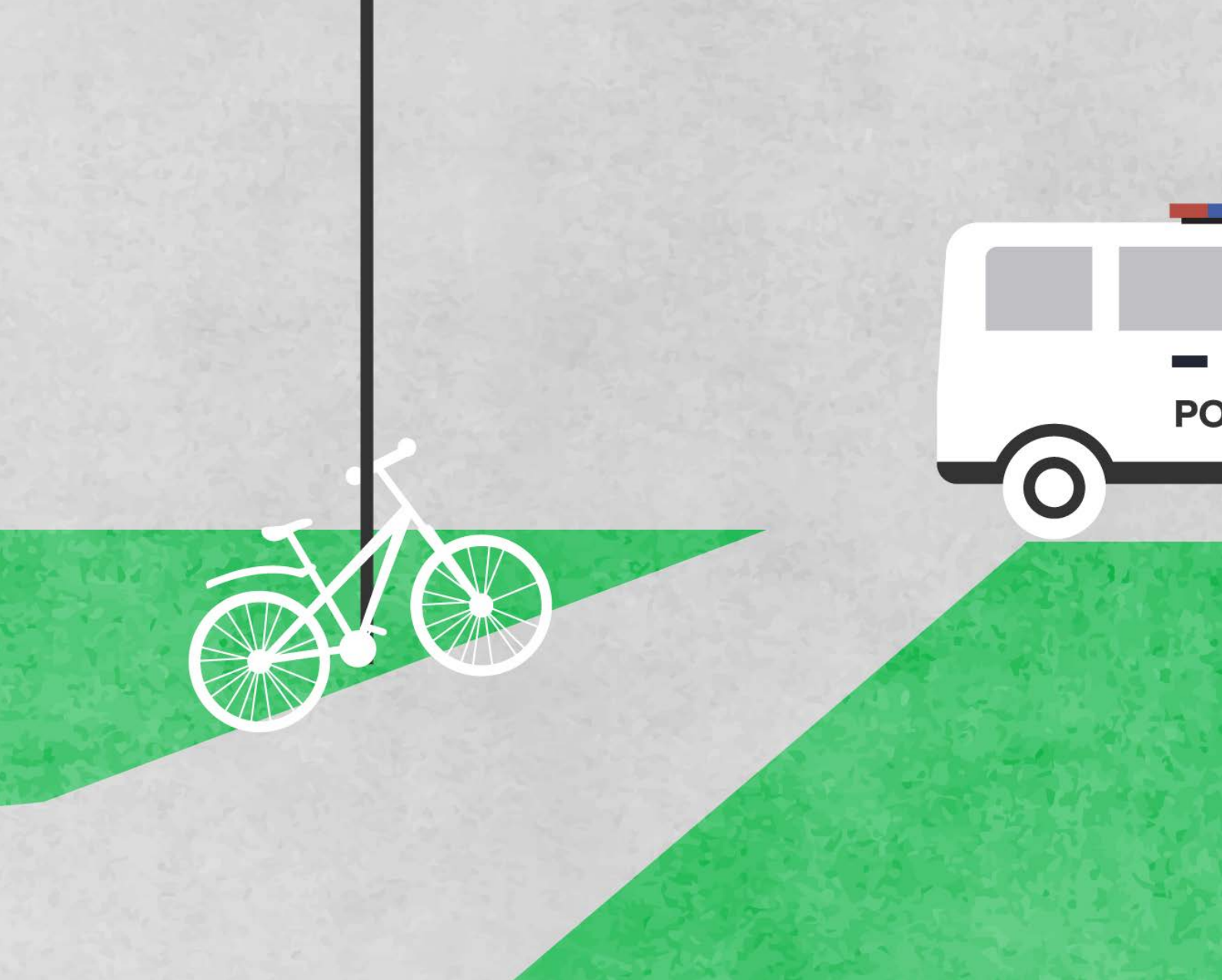




BAD APPLES

COURT-MÉTRAGE SUR LE PROFILAGE ETHNIQUE
AU SEIN DE LA POLICE BELGE

PROJET PÉDAGOGIQUE DU FILM

**Stop au
Profilage
Ethnique**

TABLE DES MATIÈRES

1.	À PROPOS DU COURT-MÉTRAGE « BAD APPLES »	3
2.	OBJECTIFS ET MOTS CLÉS	5
3.	ACTIVITÉS	6-12
3.1	ACTIVITÉS AVANT LE COURT-MÉTRAGE	6-8
3.2	PROJECTION DU COURT-MÉTRAGE	9
3.3	ACTIVITÉS APRÈS LA PROJECTION	10-12
4.	PLUS D'INFOS SUR LE PROFILAGE ETHNIQUE	13-15
5.	COMPÉTENCES TERMINALES	16
6.	LA PLATEFORME « STOP AU PROFILAGE ETHNIQUE »	17
7.	COLOPHON	18

1. À PROPOS DU COURT-MÉTRAGE « BAD APPLES »

Casting	➤	Yassine Fadel (Ayoub), Anas Senhaji (Momo), Catherine Jandrain (policière), Toussaint Colombani (policier), Lola Mweba (passante), Enzy et Niyo (enfants)
Langue	➤	Dialogues en français avec sous-titres en néerlandais/anglais
Durée	➤	07:49
Réalisation	➤	Devid
Scénario	➤	Luca Garcia Tercero

Le court-métrage « Bad Apples » peut être visionné en ligne sur [Youtube](#) ou sur www.pasnormal.org.

CONTENU

Dans « Bad Apples », nous suivons Ayoub qui roule à vélo à la rencontre de son meilleur ami. En cours de route, la police l'arrête pour un contrôle d'identité. Est-il vraiment le propriétaire du vélo sur lequel il circule à travers Bruxelles ?

Ce court-métrage s'appuie sur des témoignages de victimes. L'histoire d'Ayoub se concentre sur les conséquences et l'impact du profilage ethnique. Pour la police, un contrôle ne prend que quelques minutes, mais pour la personne qui le subit, les conséquences sont souvent lourdes.

CHOIX DU TITRE « BAD APPLES »

Les personnes qui font l'objet d'un profilage ethnique ont rapidement l'impression d'être des « Bad Apples », même si elles n'ont rien fait d'illégal : le sentiment d'être soupçonné se répercute négativement. Les spectateurs pensent souvent qu'il n'y a « pas de fumée sans feu », ce qui tend à renforcer les préjugés. De l'autre côté, les responsables de la police et les politiciens aiment faire référence aux « Bad Apples » lorsque des cas de racisme de la part de policiers sont rapportés dans les médias. La solution à cette problématique semble plus complexe que de simplement remplacer les « Bad Apples », même s'il est évident que les officiers de police explicitement et ouvertement racistes n'ont pas leur place au sein de cette fonction. D'autres policiers ont inconsciemment des stéréotypes et des préjugés profondément ancrés, mais cela ne signifie pas qu'ils peuvent agir en fonction de ces idées préconçues.

Le profilage ethnique est stigmatisant et renforce les préjugés négatifs pesant sur les minorités. Il est donc important que les policiers ne se laissent pas guider par leurs intuitions ou préjugés, ils doivent se baser sur des critères spécifiques et factuels. Les policiers qui se concentrent de façon extrême sur certains groupes ethniques, portent beaucoup moins d'attention et consacrent moins de temps à la criminalité imputable à d'autres groupes de personnes, qui sont ainsi négligés. Par conséquent, le profilage ethnique constitue une affectation inefficace des ressources policières. Il est important de mettre fin à ces pratiques et de prendre les mesures appropriées.

La plupart des policiers ne veulent pas discriminer, mais ils ne sont pas suffisamment guidés et formés pour y l'éviter. En parallèle, les policiers sont de plus en plus conscients de la situation. Ils reconnaissent le problème du profilage ethnique et souhaitent s'y attaquer.

QUI JOUE QUI DANS CE COURT-MÉTRAGE ?

Voici la présentation des principaux acteurs de « Bad Apples » :

- **Yassine Fadel** joue le rôle d’Ayoub, un jeune homme de 17 ans d'origine nord-africaine. Il a vécu toute sa vie à Bruxelles et se déplace partout à vélo. À cause des histoires qu'il entend dans son cercle d'amis, il se méfie de la police.
- **Anas Senhaji** incarne le rôle de Momo, un jeune homme de 17 ans d'origine nord-africaine. Bruxelles est son habitat. Momo est un bon ami d'Ayoub et a une « grande gueule ». Il fait souvent semblant d'être plus dur qu'il ne l'est.
- **Catherine Jandrain** interprète le rôle de la policière. Elle se laisse souvent guider par les préjugés. Ne vivant pas à Bruxelles, elle ne sait pas comment gérer les différences culturelles.
- **Toussaint Colombani** revêt le rôle du policier. Toute sa vie, il a vécu et travaillé à Bruxelles. Il est souvent en désaccord avec la façon dont certains de ses collègues exercent leur fonction, mais il n'ose pas les affronter ouvertement.
- **Lola Mweba** endosse le rôle de la passante et la maman de Niyo. Née en Belgique, elle est d'origine congolaise. Elle est mariée avec un Belge blanc, ensemble ils ont deux fils. Elle pense qu'il est important de parler du racisme et de la discrimination à ses enfants dès le plus jeune âge. Même si quelqu'un de son entourage fait une remarque raciste, elle s'adressera néanmoins à cette personne de manière respectueuse.
- **Niyo** joue le rôle du petit garçon et le fils de Lola. Il vit à Bruxelles. Il est conscient d’être métissé et se sent parfois différent à cause de ses origines.



2. OBJECTIFS ET MOTS CLÉS

Le court-métrage « **Bad Apples** » est un moyen de discuter du profilage ethnique au sein des classes du secondaire. Dans ce dossier pédagogique, destiné aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire, vous trouverez le cadre nécessaire pour faire de cette problématique des cours instructifs et constructifs.

OBJECTIFS

CONNAISSANCE

Après ces activités en classe, l'élève sait expliquer :

- ce qu'est le profilage ethnique
- quelles en sont les causes et les conséquences
- pourquoi le profilage ethnique viole les droits humains
- ce que la plateforme « Stop au profilage ethnique » met en œuvre pour contrer ce fléau

COMPÉTENCES

Après ces activités en classe, l'élève est capable de :

- se faire une opinion fondée sur le profilage ethnique

ATTITUDES

Après ces activités en classe, l'élève est préparé à :

- écouter l'opinion des autres
- défendre ses droits
- exprimer son opinion
- faire preuve d'empathie envers les autres

MOTS CLÉS

- 1) **DISCRIMINATION**
- 2) **PROFILAGE ETHNIQUE**
- 3) **MINORITÉS ETHNIQUES**
- 4) **CONTRÔLE D'IDENTITÉ**
- 5) **DROITS HUMAINS**
- 6) **POLICE**
- 7) **STÉRÉOTYPES**
- 8) **PRÉJUGÉS**

3. ACTIVITÉS

Ce dossier pédagogique se compose de trois parties (activités avant le court-métrage, projection du court-métrage et activités après le court-métrage) et nécessite environ 2 heures de cours.

3.1 ACTIVITÉS AVANT LE COURT-MÉTRAGE

PARTIE I : PRENDRE DES DISPOSITIONS

DURÉE	➤ 8 min.
OBJECTIF	➤ Les élèves se sentent en sécurité pour parler de sujets sensibles en classe, de manière respectueuse.
FOURNITURES	➤ Un tableau pour noter les accords conclus.
AVANT	➤ Placez les tables sur le côté et posez les chaises en cercle. Assurez-vous que tout le monde puisse se voir.

- Nous parlons de nous-même, il est conseillé d'utiliser autant que possible le pronom « je » afin d'éviter les généralisations.
- Avant ou après l'activité, les élèves peuvent s'adresser à vous s'ils souhaitent parler de sujets personnels qu'ils préfèrent ne pas partager ou évoquer au sein du groupe.
- On peut parler d'évènements difficiles que vous ou quelqu'un d'autre avez vécu. S'il s'avère qu'un élève est en danger, la première chose que nous ferons sera d'assurer sa sécurité. On parle d'abord à l'élève et on verra ensemble à qui s'adresser à l'école pour l'aider.

ÉTAPE 1 INTRODUCTION (2 min.)

- Expliquez que, lors des prochains cours, vous allez discuter du profilage ethnique effectué par la police.
- Indiquez que tout au long des cours, il y aura des discussions sur la discrimination et que des sujets sensibles et personnels pourront être abordés.

ÉTAPE 2 PRENDRE DES DISPOSITIONS (5 min.)

Demandez aux élèves ce qui est nécessaire au bon déroulement des discussions en classe. Posez-leur la question : « Qu'est-ce qui vous aiderait à participer à une discussion en classe ? ». Écrivez les réponses de manière concise au tableau.

- Si pas assez d'idées sont suggérées, vous pouvez vous inspirer de cette liste :
- Nous respectons la culture de l'autre (culture familiale, religion, etc.).
 - Il est permis de rire ! Mais sans se moquer de personne.
 - On ne s'insulte pas.
 - Nous respectons la vie privée de chacun : nous ne transmettons rien (via les réseaux sociaux, dans la cour de récréation, dans la salle du personnel, etc.).
 - Nous ne faisons pas de commérages.
 - On choisit ce que l'on raconte ou non. Vous n'êtes pas obligés de répondre.
 - Nous souhaitons que chacun participe activement. L'écoute active est aussi une forme de participation !
 - Le respect est important, c'est pourquoi nous nous écoutons les uns les autres, sans juger.
 - Nous laissons l'autre parler avant de réagir.
 - Les opinions peuvent différer et c'est bien ainsi. Nous ne jugeons pas les autres s'ils ont une opinion différente.

ÉTAPE 3 RENDRE VISIBLES LES RÈGLES ADOPTÉES ENSEMBLE (1 min.)

- Veillez à ce que les règles sur lesquelles les élèves se sont mis d'accord occupent une place visible au tableau.
- Concluez en demandant : « Avons-nous tout ce qu'il faut ? Tout le monde est d'accord ? ».
- Lorsque vous reprenez la discussion en classe plus tard, réécrivez les règles au tableau. Rappelez aux élèves les règles prises ensemble.
- Quelqu'un ne respecte pas les dispositions ? Vous pourrez alors vous référer aux règles sur lesquelles ils se sont accordés entre eux (sans pointer personne du doigt).

PARTIE II : ÉTUDE EN CLASSE SUR LE PROFILAGE ETHNIQUE

DURÉE	➤	40 min.
OBJECTIFS	➤	Les élèves apprennent ce qu'est le profilage ethnique et comprennent les causes et conséquences. Les élèves apprennent à se forger une opinion sur le profilage ethnique. Les élèves apprennent à expliquer pourquoi cette pratique viole les droits humains.
FOURNITURES	➤	Grandes feuilles de papier pour l'examen en classe.
AVANT	➤	En tant qu'enseignant, prenez le temps de lire les informations sur le profilage ethnique (causes, conséquences, etc.) en lisant les informations de base dans ce dossier, mais surfez aussi sur www.pasnormal.org pour des infos complémentaires.

ÉTAPE 1 DESCRIPTION DU PROFILAGE ETHNIQUE (5 min.)

- Expliquez brièvement aux élèves ce qu'est le profilage ethnique par la police. Si nécessaire, écrivez ou projetez la définition au tableau.
« Quand la police procède à un contrôle motivé par votre apparence et non en lien avec vos agissements, il s'agit de profilage ethnique. »

ÉTAPE 2 COMMENCEZ L'EXAMEN EN CLASSE (15 min.)

- Placez les élèves en groupes de 4 maximum. Donnez-leur deux feuilles de papier avec une question chacune.
 - Feuille 1 : Qu'est-ce que je sais sur le profilage ethnique au sein de la police ?
 - Feuille 2 : Qu'est-ce que je veux savoir sur le profilage ethnique au sein de la police ?
- Donnez-leur 5 à 10 minutes pour formuler les réponses en groupe et les noter sur les feuilles.

ÉTAPE 3 CHAQUE GROUPE PRÉSENTE SES RÉPONSES (20 min.)

- Demandez ensuite à une personne de chaque groupe de présenter brièvement les réponses (sur la feuille 1) aux autres.
- Prenez des notes en 2 colonnes au tableau.
- Essayez de trouver les réponses aux questions que les élèves ont formulées (sur la feuille 2).
- Recueillez les observations des élèves et formulez ensemble les réponses. Vous n'y arrivez pas ? Vous, en tant qu'enseignant, pouvez alors leur donner des indications pour trouver la réponse. Orientez les élèves dans la bonne direction.

3.2 PROJECTION DU COURT-MÉTRAGE « BAD APPLES »

DURÉE	➤	10 min.
FOURNITURES	➤	Un ordinateur, un projecteur, des haut-parleurs et une connexion internet pour projeter le court-métrage. Chaque élève dispose de papier et de quoi écrire pour prendre des notes pendant la projection.
OBJECTIFS	➤	Les élèves apprennent à se forger une opinion fondée sur le profilage ethnique. Les élèves apprennent à faire preuve d'empathie envers les autres.

ÉTAPE 1 ÉCRITURE ET RÉDACTION (2 min.)

- Chaque élève dispose de papier et de quoi écrire avant le début du court-métrage.

ÉTAPE 2 REGARDEZ LE COURT-MÉTRAGE « BAD APPLES » (8 min.)

- Montrez le film « Bad Apples » via www.pasnormal.org ou via [Youtube](https://www.youtube.com/watch?v=Ug803311380).
- Demandez-leur de prendre note de :
 1. ce qui est remarquable,
 2. les comportements qu'ils trouvent normaux ou pas,
 3. ce qu'ils remarquent à propos des personnages.
- Leurs réponses seront discutées en classe après la projection du film.

3.3 ACTIVITÉS APRÈS LA PROJECTION

PARTIE II : DISCUSSION EN CLASSE SUR LE COURT-MÉTRAGE « BAD APPLES »

DURÉE	➤ ±30 min.
FOURNITURES	➤ Les règles adoptées ensemble.
OBJECTIFS	➤ Les élèves apprennent à se faire une opinion fondée sur le profilage ethnique. Les élèves apprennent à faire preuve d'empathie envers les autres.

ÉTAPE 1 PRÉPAREZ LA CLASSE (2 min.)

- Assurez-vous qu'il y a suffisamment d'espace pour se déplacer et placez des chaises en cercle afin de faciliter la discussion.
- Cela permet à tous les élèves de se regarder, ce qui favorise une atmosphère intime et ouverte pour un dialogue constructif.
- Notez les règles adoptées ensemble au tableau.

ÉTAPE 2 LANCEZ UNE DISCUSSION (25 min.)

- Ensuite, lancez la discussion sur le court-métrage. Vous pouvez vous inspirer des questions suivantes :
 - Qu'avez-vous vu dans le court-métrage ?
 - Le contenu du film était nouveau pour vous ou le connaissiez-vous déjà ? Expliquez.
 - Réfléchissez au titre du court-métrage, pourquoi pensez-vous qu'il s'appelle « Bad Apples » ?
 - Qu'est-ce que le court-métrage vous a fait ressentir ?
 - Que pensez-vous après avoir regardé ce court-métrage ?
 - Quel message le court-métrage veut-il faire passer ?
 - Y a-t-il des problèmes liés à ce thème dans la classe ?
 - Si oui, vous-souvenez-vous d'un exemple où vous avez vu/entendu/expérimenté cela dans votre classe ou à l'école ?
 - Comment vous sentiriez-vous si cela vous arrivait ?

CONSEIL 🐾 Encouragez l'inclusion pendant la discussion en classe

- Donnez à chaque élève la possibilité de contribuer activement à la discussion et veillez à ce que la discussion ne soit pas dominée par une seule personne. En même temps, respectez le choix de ceux qui préfèrent se taire. Précisez que si un thème devient trop personnel, on a la liberté de ne pas répondre ou tout raconter. L'écoute active est aussi une forme de participation active.
- Répétez les accords conclus et rappelez-les aux élèves quand vous remarquez qu'ils ne sont pas respectés.

PARTIE II : JEU DE POSITIONNEMENT

DURÉE	➤ ±20 min.
FOURNITURES	➤ Des cartes vertes (d'accord) et rouges (pas d'accord) pour chaque élève (à créer).
OBJECTIFS	➤ Les élèves apprennent à se faire une opinion fondée sur le profilage ethnique. Les élèves apprennent à écouter les opinions des autres.

ÉTAPE 1 DISTRIBUEZ DES CARTES VERTES ET ROUGES (1 min.)

- Après la discussion en classe, donnez une carte verte et une rouge à chaque élève.

ÉTAPE 2 QUI JOUE QUI DANS CE COURT-MÉTRAGE ? (1 min.)

- Distribuez la feuille de présentation générale : « Qui joue qui dans le court-métrage ? ».
- Le contexte de chaque personnage peut les aider à formuler une opinion pour chaque positionnement.

ÉTAPE 3 JOUEZ LE JEU DE POSITIONNEMENT (20 min.)

- Parcourez ensemble les positions. Lorsqu'une opinion est exprimée, les élèves lèvent leur carte pour indiquer s'ils sont d'accord (vert) ou pas (rouge).
- Désignez ensuite quelques élèves et demandez-leur d'expliquer pourquoi ils sont d'accord ou pas.
- Sous chaque position, vous trouverez des informations complémentaires. Avec ces informations, vous pouvez enrichir le jeu de positionnement si nécessaire.

A) Ayoub s'inquiète beaucoup trop du contrôle d'identité. Laissez la police faire son travail. Un contrôle ne prend que quelques minutes de toute façon.

C'est le travail de la police d'assurer notre sécurité. Si quelqu'un fait quelque chose de mal, la police ferait mieux de contrôler cette personne. Dans le cas d'Ayoub, on constate que la police n'a pas de motifs légitimes pour contrôler son identité. Les personnes issues de l'immigration sont régulièrement contrôlées par les forces de l'ordre belges sans aucune raison valable. Leur apparence est alors la raison d'un contrôle, d'une fouille ou d'une arrestation. En outre, un contrôle d'identité peut être intrusif de différentes manières. Être arrêté, surtout en public, peut influencer la perception des minorités ethniques. Les passants supposeront qu'« il n'y a pas de fumée sans feu ». Si la police se base sur des préjugés pour contrôler quelqu'un, les personnes appartenant à certains groupes se heurteront plus souvent à la police et au système judiciaire que d'autres. Le profilage ethnique donne ainsi lieu à un « selffulfilling prophecy ».

B) « Toujours les mêmes ». La police a raison de contrôler Ayoub.

La police peut contrôler votre identité si elle a un motif raisonnable de croire que vous troublez l'ordre public, que vous avez commis ou que vous préparez une infraction ou que vous êtes recherché. Les contrôles aléatoires sont interdits. À demande de la police vous devez montrer et même remettre votre carte d'identité. En cas d'opposition, avec ou sans violence, la police peut vous arrêter. Vous n'avez pas votre carte d'identité avec vous ? Alors vous pouvez donner votre passeport ou votre permis de conduire à la police. Vous vous sentez contrôlé injustement, maltraité ou discriminé ? Vous pouvez porter plainte auprès du chef de corps ou du Service de Contrôle Interne en question, au Comité P. ou au service de médiation de la ville. Vous pouvez aussi dénoncer les faits chez UNIA. Vous avez moins de 18 ans ? Adressez-vous au Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant.

C) Les spectateurs filment le contrôle – c'est pas comme ça que la police peut travailler.

La loi n'interdit pas de filmer une action policière. En principe, vous pouvez donc filmer les policiers pendant une inspection ou une intervention, même s'ils s'y opposent. Une vidéo peut servir comme preuve du comportement de la police et de ce que vous avez dit ou fait. Cela peut vous aider si vous voulez porter plainte. Essayez d'avertir les policiers à l'avance que vous allez les filmer. La police n'est pas autorisée à effacer les vidéos, mais elle est autorisée à confisquer votre portable ou caméra s'il est lié à un crime. Ne partagez pas les images sur les réseaux sociaux, sauf en cas de permission de toutes les personnes concernées (pour des raisons de vie privée).

D) Ces types de contrôles font perdre confiance aux enfants dans la police dès leur plus jeune âge.

Le profilage ethnique est stigmatisant et renforce les préjugés sur les minorités ethniques. Quand la police contrôle ces individus de manière disproportionnée, les passants peuvent conclure que ces personnes ont commis un délit. Ceux qui sont régulièrement contrôlés sans motif raisonnable sont frustrés et se méfient de la police. Cela peut mener à une rupture de confiance, une barrière sérieuse à un travail policier de qualité. Les policiers ne devraient pas se laisser guider par leur intuition ou leurs préjugés, mais devraient se baser sur des critères spécifiques et factuels. S'il existe une description concrète du délinquant, ces informations (par exemple sur les caractéristiques ethniques) peuvent être utilisées, mais pas comme une hypothèse générale, comme un « passe-partout ».

E) Il ne faut pas poser de questions à la police - fais simplement ce qu'elle te demande.

Pendant un contrôle il est important que vous restiez calme et que vous posiez vos questions - dans la mesure du possible - dans cette situation. Voici quelques exemples de questions : pourquoi suis-je contrôlé, est-ce que j'ai commis une infraction, suis-je un suspect, y a-t-il un signalement ? Attention : les contrôles aléatoires sont interdits. Les policiers ne sont pas contraints de vous indiquer le motif du contrôle mais vous pouvez le demander poliment.

F) Les policiers sont principalement des hommes et des femmes blancs : ils ne savent pas ce qui se passe.

Il est important que l'ensemble de la société soit représenté au sein de la police. À cette fin, il devrait y avoir plus de mixité interculturelle dans la police afin qu'elle soit mieux à même de communiquer avec les populations de toutes les couches de la société.

G) Le policier de « Bad Apples » aurait dû intervenir et arrêter son collègue.

Il y a souvent une culture du silence au sein de la police, ce qui signifie qu'entre collègues on ne s'accuse pas de mauvaise conduite car on n'est pas suffisamment protégé. Après tout, il n'est pas toujours facile pour un policier de remettre en question la conduite d'un collègue et cela demande beaucoup de courage. De meilleures structures et procédures sont nécessaires pour briser cette culture du silence. Au niveau fédéral, il existe des règles sur la protection des lanceurs d'alerte depuis 2013, mais elles ne sont appliquées que depuis 2019 pour la police.

En 2020, il a été annoncé la mise en place d'un service de confiance au sein du commissariat général. Avant cela, les inspecteurs de police ne pouvaient pas s'y rendre et n'étaient donc pas protégés s'ils voulaient porter plainte contre un collègue. Une prochaine étape importante consiste à nommer 'des personnes de confiance d'intégrité' dans toutes les directions de la police fédérale et toutes les zones de police locale.

PLUS D'INFOS SUR LE PROFILAGE ETHNIQUE

👉 Informations de base pour le professeur

QU'EST-CE QUE LE PROFILAGE ETHNIQUE ?

Quand la police procède à un contrôle sur base de votre apparence et non en lien avec vos agissements, il s'agit de profilage ethnique. Des suppositions négatives stéréotypées liées à votre ethnicité, couleur de peau, nationalité ou religion sont alors le motif pour vous contrôler, fouiller ou arrêter, au lieu d'une justification objective et raisonnable.

➤ EXEMPLE :

Deux garçons sont assis sur un banc dans un parc et se comportent exactement de la même manière. Le garçon à la peau foncée est contrôlé par la police, le garçon blanc ne l'est pas.

QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION ?

La discrimination consiste à faire une distinction entre les personnes sans raison valable ou sans justification, que ce soit dans le cadre d'une politique, d'une loi, d'un règlement ou dans la pratique. Tant le gouvernement que les citoyens peuvent être coupables de discrimination. Le profilage ethnique est une forme de discrimination et est interdit en Belgique. Lorsque cela arrive, les conséquences sont regrettables, tant pour les personnes visées, que pour le bon fonctionnement de la police. À cet égard, il est important de souligner le principe d'humanité partagée. Si tout le monde est d'avis que nous devons traiter les autres avec dignité et que nous sommes libres d'aller et venir à notre guise, tout le monde comprendra que le profilage ethnique n'est pas acceptable.

QU'EST-CE QUE LES DROITS HUMAINS ?

Les droits humains reposent sur le principe que nous sommes tous égaux. La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) a été adoptée par les Nations unies en 1948. Il s'agissait du premier accord mondial sur cette catégorie de droits.

- Les droits humains sont le reflet de nos besoins fondamentaux.
- Les droits humains existent simplement parce que vous êtes humain.
- Les droits humains sont universels. Ils sont les mêmes partout et s'appliquent à tous les peuples du monde.
- Les droits humains sont inaliénables. Personne ne peut vous les enlever, parce qu'on ne cesse jamais d'être humain. Cependant, il peut arriver que quelqu'un les viole injustement. Dans ce cas, vous pouvez faire valoir vos droits humains.
- Les droits humains sont indivisibles. Personne ne peut vous refuser un certain droit humain, par exemple parce qu'il est 'moins important' ou 'pas essentiel'.
- Les droits humains sont interdépendants et s'influencent mutuellement. Ensemble, ces droits forment une structure complémentaire.

QUELLES SONT LES CAUSES DU PROFILAGE ETHNIQUE ?

- **Préjugés :** Tout le monde a des préjugés, policiers inclus, c'est humain. Ce n'est pas toujours mauvais, mais si vous agissez en conséquence, les préjugés peuvent conduire à un comportement discriminatoire. Il est donc primordial que les policiers soient bien conscients de leurs idées préconçues. Toutes les formes de discrimination trouvent leur origine dans les préjugés et les stéréotypes liés à l'identité, et le besoin de s'identifier à un certain groupe. Cela peut conduire à la haine et même à la déshumanisation des autres simplement parce qu'ils sont différents. Les a priori mènent à une attitude négative envers les autres en raison de certaines de leurs caractéristiques personnelles. Nous sommes conscients de certains préjugés (les préjugés explicites), pas du tout d'autres (les préjugés implicites). Ce sont surtout ces derniers qui guident notre comportement. Les stéréotypes sont des généralisations sur certains groupes de personnes. Ils ne correspondent pas nécessairement à la réalité et ne s'appliquent certainement pas à tous les membres d'un groupe déterminé. Les stéréotypes sont souvent négatifs.
- **Le manque de cadre et de directives :** la plupart des policiers ne veulent pas recourir au profilage ethnique, mais ils ne sont pas suffisamment assistés et formés pour le prévenir, de sorte qu'ils doivent se fier à leur propre interprétation de la loi, ou même à leur intuition. Sans en être conscients, ils font du profilage ethnique. Les policiers doivent donc bénéficier de meilleures directives quant à la manière de procéder aux contrôles d'identité sans recourir au profilage ethnique. Pour le moment, il n'en existe quasiment pas.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES NÉGATIVES DU PROFILAGE ETHNIQUE ? (pour la police, pour les personnes impliquées et pour la société)

- **Pour les personnes impliquées :**
 - Fouiller ou arrêter quelqu'un ne semble pas un outil lourd pour la police, mais il l'est certainement pour la personne visée. Elle peut se sentir criminalisée et déclarée coupable, avant toute preuve. De plus, ça sent la discrimination, surtout si cela vous arrive souvent, comme le montre la recherche.
 - La mission principale de la police est d'assurer la sécurité de tous. Cependant, si un groupe déterminé est arrêté beaucoup plus souvent qu'un autre, ces personnes ne se sentent plus en sécurité.
- **Pour la police :**
 - Les personnes régulièrement contrôlées sans motif raisonnable se méfient de la police. Cela peut entraîner une rupture de confiance, une barrière sérieuse à un travail policier de qualité. Voilà comment, la police perd son soutien et son autorité, pourtant nécessaires pour accomplir sa mission.
 - Le profilage ethnique mène à une affectation inefficace des ressources policières, car il entraîne de nombreux contrôles inutiles – et illégaux.
 - Les policiers qui se concentrent sur certains groupes ethniques portent moins d'attention et ont moins de temps à consacrer à la criminalité d'autres, qui sont ainsi négligés. Si vous contrôlez sur la base de la couleur de la peau, vous contrôlerez beaucoup d'innocents, une perte de temps. En arrêtant le profilage ethnique, non seulement il y aura une diminution des discriminations, mais l'efficacité du travail policier s'améliorera également.
- **Pour la société :**
 - Le profilage ethnique est stigmatisant et renforce les préjugés négatifs des minorités ethniques. Quand la police effectue ces contrôles sur les minorités de manière disproportionnée, les passants peuvent conclure que ces citoyens ont commis un délit.

LA POLICE EST-ELLE AUTORISÉE À RECOURIR AU PROFILAGE ETHNIQUE ?

Non. Le profilage ethnique est une forme de discrimination et viole donc les droits humains. La discrimination est prohibée par la loi, cela signifie que des personnes se trouvant dans une situation égale ne peuvent être traitées de manière inégale sans raison valable. Les distinctions sont souvent faites sur base de caractéristiques personnelles, comme le sexe, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, l'origine, la religion, le statut, les convictions politiques, ... La discrimination est une violation des droits humains ; la DUDH stipule que peu importe votre identité ou l'endroit où vous vivez, les droits humains s'appliquent à tous sans distinction.

Les motifs de discrimination sont précisés dans des traités et lois spécifiques. Le nombre de motifs est toujours en augmentation. Le droit belge comporte également une législation anti-discrimination. La loi sur le genre, la loi sur l'antiracisme et la loi sur l'anti-discrimination établissent dix-neuf critères de discrimination. La discrimination sur la base de ces critères est réprouvée et poursuivie par la loi belge.

Pourtant le profilage ethnique existe, y compris en Belgique, comme le montrent les recherches d'Amnesty International. La plupart des policiers ne veulent pas recourir au profilage ethnique, mais sont piètrement assistés et formés pour le prévenir.

QUELLES MESURES PERMETTENT DE LUTTER CONTRE LE PROFILAGE ETHNIQUE AU SEIN DE LA POLICE ?

Les policiers ne devraient pas se laisser guider par leur intuition ou leurs préjugés, mais devraient se baser sur des critères objectifs et factuels. En Angleterre et en Espagne, la police enregistre des données telles que l'identité du policier et de la personne contrôlée, la nationalité de cette dernière, le motif du contrôle et le résultat. Des statistiques en résultent et les policiers reçoivent des retours et un suivi de leur travail. Au début, il a été constaté que les personnes issues d'une minorité ethnique étaient contrôlées plus souvent, mais cette tendance a été réduite après quelques mois. Le nombre de contrôles a diminué de moitié, tandis que la chance d'être pris a triplé. En arrêtant le profilage ethnique, non seulement il y a moins de discrimination, mais l'efficacité du travail policier s'en trouve augmentée.

En outre, il est important que la police soit suffisamment diversifiée pour représenter l'ensemble de la société. La formation devrait mettre l'accent sur les compétences interculturelles afin que les policiers soient mieux à même de communiquer avec les populations de toutes les couches de la société. Afin de prévenir et de résoudre la criminalité, les policiers doivent comprendre ce qui se passe dans leur communauté.

Enfin, la confiance entre les communautés et les forces de l'ordre est importante. De cette manière, les collectivités seront plus enclines à coopérer avec la police. Il est essentiel d'améliorer les normes de comportement de chaque policier comme une approche générale de la police envers les différentes communautés. Pendant la formation policière, la réflexion sur cette problématique s'impose. De nombreux citoyens ont témoigné de la manière irrespectueuse et non professionnelle dont la police les a traités. Les policiers doivent appliquer strictement le code déontologique, éviter les hostilités, les attitudes agressives ou provocantes et fournir les explications nécessaires sur les raisons pour lesquelles ils contrôlent quelqu'un et sur la procédure qu'ils suivent.

Vous avez besoin de plus d'informations ?

<https://pasnormal.org/fr/materiaux>

COMPÉTENCES TERMINALES

Les activités de ce dossier pédagogique sont destinées aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire. Ils répondent aux différents objectifs transversaux et aux objectifs de développement de vos élèves.

COMPÉTENCES TERMINALES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ces compétences terminales de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté s'appliquent :

Deuxième degré :

2.1.3 Stéréotypes, préjugés, discriminations

2.1.4. Participer au processus démocratique

Troisième degré :

3.1.5. Participer au processus démocratique

BAD APPLES

UN PROJET PÉDAGOGIQUE DE LA PLATEFORME « STOP AU PROFILAGE ETHNIQUE »

Le court-métrage « **Bad Apples** » fait partie d'un projet pédagogique de la plateforme « Stop au profilage ethnique ». Avec cette plateforme, 7 organisations (Amnesty International Vlaanderen, MRAX, LEVL, Liga voor Mensenrechten, Ligue des droits humains, Uit De Marge, JES) et l'activiste Yassine Boubout unissent leurs forces dans la lutte contre le profilage ethnique au sein de la police en Belgique.

La plateforme met le profilage ethnique à l'agenda des femmes et hommes politiques ainsi que de la police, en plaçant pour des mesures concrètes. Elle fournit également de l'information à destination du grand public sur les raisons pour lesquelles le profilage ethnique est une pratique non seulement discriminatoire mais en outre, inefficace. Par ailleurs, la plateforme renseigne les personnes les plus exposées au profilage ethnique au sujet de leurs droits.

En 2020, la plateforme a lancé la campagne « Pas normal ?! ». L'objectif de cette campagne est de provoquer un changement de mentalité et de politique, car le profilage ethnique n'est pas normal !

Plus d'infos : www.pasnormal.org



COLOPHON

Ce dossier pédagogique est une publication de la plateforme « Stop au profilage ethnique ».

V.U. Wies De Graeve, Rue Goffart 32, 1050 Bruxelles

Rédaction

Eveline Vandeveldde, Nieke Nouwen, Griet Ryckeboer, Victoria Burlion, Miep Tunnissen, Marine Jeannin

Design

Kolja Aertgeerts / www.kolja.graphics

Des questions ou des remarques sur ce dossier pédagogique ?

Contactez la plateforme « Stop au profilage ethnique » : contact@stopethnicprofiling.be

JETEZ AUSSI UN COUP D'ŒIL À

www.pasnormal.org

